

Essilor Luxottica

Réponse des représentants syndicaux :

« [...] Nous n'avons pas de forfait mobilité durables. Nous avons négocié depuis plusieurs années une subvention pour le pass navigo en région parisienne et une subvention de 75€ pour l'achat d'un vélo simple, 175€ pour un vélo électrique ou un scooter électrique. »